



Agir contre les violences envers les femmes au travail comme dans la vie.

Le 25 novembre 2015 est la « journée internationale de lutte pour l'élimination des violences à l'égard des femmes ».

Les chiffres sont révélateurs, ils attestent d'un phénomène social qui a des conséquences sur la société et sur la vie au travail.

La violence n'est pas une fatalité. Une société égalitaire non violente et non sexiste est possible. Pour cela, il faut agir dans les lieux de travail et dans la société.

La CGT porte 10 propositions pour lutter contre les violences et avancer vers l'égalité :

1. Imposer le thème des violences sexistes et sexuelles dans les négociations d'entreprises ;
2. Mettre en place des campagnes de prévention contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
3. Protéger et accompagner les salariées victimes de violences conjugales ;
4. Protéger et accompagner les femmes victimes de violences dans le travail ;
5. Garantir à toutes l'accès à des vestiaires et à des sanitaires ;
6. Pour les salarié-es des TPE, prévoir des lieux d'impulsion de campagne et d'informations et de prévention sur les violences ;
7. Faciliter l'accès au logement et à l'emploi pour les femmes victimes ;
8. Renforcer les lieux d'accueil dans les commissariats et la formation des personnels ;
9. Développer une éducation non sexiste ;
10. Instaurer une norme internationale contre les violences sexistes et sexuelles au niveau de l'OIT.

La CGT appelle les organisations à participer aux différentes manifestations sur l'ensemble du territoire.

A Paris, la manifestation se déroulera **le samedi 21 novembre 2015 à 14h30.**

Elle démarrera de République et se terminera à Place Vendôme, devant le Ministère de la Justice.